

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

2024 - 252

Vu le code de l'Education,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,

Vu l'arrêté de nomination en date du 01 septembre 2024 de Madame Anaëlle ROUAN,

Mél.

secretariat.direction@crous-
reims.fr

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

**Madame Anaëlle ROUAN,
Adjoint administratif – secrétaire du service financier**

Actes d'ordonnancement

- Bons de commande concernant le ou les comptes budgétaires gérés par le service, uniquement pour les crédits de fonctionnement et d'investissement à hauteur de 2 000 € HT maximum.
- Bons de livraison
- Prise en charge de factures (certification du service fait)
- Constitution des états des droits constatés
- Ordres de dépenses, ordres de recettes
- Factures de restauration exceptionnelle
- Bordereaux d'émission des ordres de dépenses
- Factures

Actes préalables à l'ordonnancement en matière de recette

- Signature de devis jusqu'à 2 000 € HT.

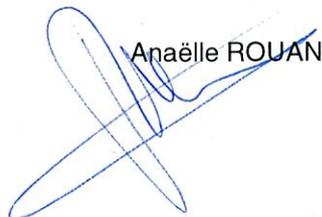
La présente délégation vise à assurer la continuité du service en l'absence ou en cas d'empêchement de la responsable du service financier.

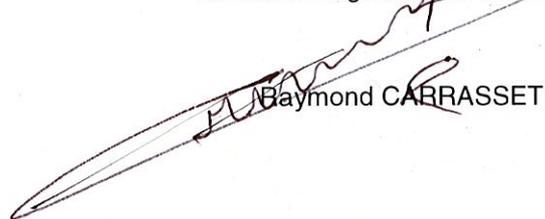
La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

À Reims, le 01 septembre 2024

Signature du délégataire

Le Directeur général du C.R.O.U.S


Anaëlle ROUAN


Raymond CARRASSET